

M. Jerome: Monsieur l'Orateur, il y aurait lieu de signaler à la Chambre que, conformément à la pratique suivie à quelques reprises dans le passé lorsque la Chambre s'est ajournée un vendredi pour une période prolongée, nous tentons de répondre pendant le reste de la semaine à autant de questions que possible. J'espère que nous serons en mesure vendredi de répondre à un grand nombre de questions. Il faudra, naturellement, le consentement unanime pour passer aux questions inscrites au *Feuilleton*, mais nous essaierons de l'obtenir.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, je voudrais savoir s'il ne serait pas possible de répondre à la question n° 425, inscrite au *Feuilleton* depuis trois bons mois. Elle porte sur les subventions et autres formes d'aide financière accordées à quelque 95 sociétés. Vu la proximité d'une élection, la réponse à cette question me paraît assez pertinente.

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, l'avis de motion n° 48 est acceptable aux yeux du gouvernement.

LES CONTRATS DE PUBLICITÉ ADJUGÉS PAR LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Motion n° 48—**M. Nystrom:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tout contrat de publicité et/ou d'information adjugé par le ministère de l'Industrie et du Commerce au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972.

(La motion est adoptée.)

M. Jerome: Monsieur l'Orateur, l'avis de motion n° 58 est acceptable aux yeux du gouvernement, sous réserve des conditions habituelles concernant les documents confidentiels et de l'autorisation des pouvoirs intéressés.

[Français]

M. l'Orateur: Sous réserve des conditions mentionnées par l'honorable secrétaire parlementaire, plaît-il à la Chambre que l'avis de motion n° 58 soit réputé adopté?

Des voix: D'accord.

[Traduction]

L'ENTENTE CANADO-BRITANNIQUE AU SUJET DE LA STATION EXPÉRIMENTALE DE SUFFIELD

Motion n° 58—**L'hon. M. Lambert:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de l'accord et d'un échange de correspondance entre le gouvernement de Grande-Bretagne et le gouvernement du Canada relativement à l'utilisation et aux conditions d'utilisation d'une partie de la station expérimentale de Suffield (Alberta) pour l'entraînement des troupes britanniques, y compris l'utilisation de véhicules blindés britanniques.

(La motion est adoptée.)

M. Jerome: Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligeance de faire l'appel des avis de motion n°s 5, 22, 34, 46 et 68?

[M. McCleave.]

LES RAPPORTS RELATIFS À L'USAGE DE LA MARIJUANA

Motion n° 5—**M. McIntosh:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de tous les rapports ou autres documents se rapportant aux épreuves ou expériences faites jusqu'ici par ou à la demande du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, au sujet de l'usage de la marijuana.

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, permettez-moi de proposer la motion au nom du député.

[Français]

M. André Ouellet (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, on a rendu publiques, sous forme de communiqués, toutes les expériences subventionnées par le ministère au sujet de la marijuana. Les rapports intérimaires doivent demeurer confidentiels, afin d'éviter que soient mal interprétées les découvertes non concluantes. Le ministère a également fourni à la Commission LeDain quelques analyses chimiques de drogues, donc les découvertes appartiennent à la Commission.

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable secrétaire parlementaire devrait indiquer s'il est prêt à déposer les documents demandés par l'honorable député de Swift Current-Maple Creek.

M. Ouellet: Pour les raisons mentionnées, monsieur l'Orateur, je demanderais à l'honorable député de retirer sa motion.

[Traduction]

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, ces documents ayant été payés par les contribuables, nous estimons que ceux-ci devraient pouvoir y avoir accès; aussi, j'aimerais que la motion soit mise aux voix.

M. Jerome: Que la motion soit reportée à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: La motion est reportée à l'ordre du jour.

LE RAPPORT D'EXPERT RELATIF À L'INDUSTRIE CANADIENNE DU TEXTILE

Motion n° 22—**M. Woolliams:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport d'expert et l'*Economist Intelligence Unit*, portant sur l'orientation et l'évaluation de l'industrie canadienne du textile et rédigé pour le compte du ministère de l'Industrie et du Commerce au cours de l'année financière 1966-1967, comme en fait mention la réponse à la question n° 1323 de la première session de ce Parlement.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je proposer la motion au nom du député.

M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, le député de Moose Jaw a déjà demandé qu'un exemplaire du rapport des experts-conseils sur l'industrie du textile au Canada soit publié. L'attitude du ministère à ce sujet reste la suivante: l'étude renferme des renseignements fournis au ministère à la condition qu'ils ne soient pas divulgués. Cette divulgation pourrait empêcher le ministère d'obtenir d'autres renseignements de ce genre à l'avenir.